

Bienvenue à vous et à vos enfants

Ce guide pratique définit les règles de fonctionnement de notre école. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.

Le personnel de l'école

Le directeur

Vincent Ribalet

Les enseignants

Classe de maternelle : Morgane Claërhout

Classe de maternelle bilingue breton :
Yannick Souffez et Corinne Chevallier le
mardi

Classe de CP-CE1 : Vincent Ribalet et
Corinne Chevallier (le lundi)

Classe d'élémentaire breton : Karine Le
Bourdon

Classe de CE2-CM1-CM2 : Nathalie
Harscouët

L'Auxiliaire de vie scolaire (AVS)

Annie-Claude Maillard

Les agents de service

(ATSEM, Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle)

Maïwenn Le Meurlay

Sophie Jégou

Gwenaëlle Favennec

Le personnel de la cantine

Gisèle Noc

Le personnel de la garderie

Camille Corre

Virginie Bertani

Michèle Gouy

Katy Guillou

L'inspection

Secrétariat - 02.98.76.40.00

Le RASED

(Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

Tel. 02.98.96.24.11

Psychologue scolaire : Pascaline Crissot

Le personnel médico-social

Le médecin scolaire : Docteur Testau

Tel : 02.98.39.32.80

La vie à l'école

Les horaires

Respectez les horaires, c'est important pour votre enfant et pour l'organisation générale de l'école.

Les portes de l'école sont ouvertes :

Pour les entrées

de 8h50 à 9h

de 13h20 à 13h30

Pour les sorties

à 12h

à 15h45

En dehors de ces horaires, les enfants qui seraient sur la cour doivent se rendre en garderie le matin et aux activités périscolaires (TAP) à 15h45.

Modalité d'accueil et de sortie :

Les élèves d'élémentaire sont accueillis sur la cour ou dans les classes et sont raccompagnés au portail principal par les enseignants. Les élèves de maternelle sont accueillis dans les classes. Les modalités d'entrée et de sorties sont précisées dans le protocole d'accueil et peuvent évoluer en cours d'année.

Temps périscolaire

Activités pédagogiques complémentaires (APC) et temps d'activité périscolaire (TAP) :
Les enseignants organisent des activités pédagogiques complémentaires de 15h45 à 16h45 en parallèle avec les TAP proposés gratuitement par la mairie.

Sécurité des enfants et responsabilité des parents

- Fiche individuelle de renseignements
Elle doit être vérifiée, modifiée si besoin (en rouge, de préférence), et rapportée à l'école dans les meilleurs délais.
Veuillez préciser également les éventuelles allergies alimentaires.
- Assurances
L'attestation d'assurance (responsabilité civile ou assurance scolaire complémentaire) est à remettre à l'enseignant de l'école ou par mail, même si vous en avez déjà fourni une à la mairie. Elle est nécessaire pour toutes les sorties, ateliers, sports, visites et voyages organisés par l'école, en dehors des heures de cours ou n'étant pas obligatoires.

Information des parents

Chaque classe dispose d'une adresse mail du type classe.stmaudet@laposte.net
Les informations générales sont accessibles sur le site de l'école.

Santé et bien-être des enfants

Les enfants doivent être propres, en bonne santé et en état de suivre les activités de la journée. Les enfants malades ne peuvent être acceptés à l'école. Cela est particulièrement important dans le contexte sanitaire actuel.

**Rappel : Les enseignants ne sont pas autorisés à donner des médicaments à l'école.
En cas de traitement obligatoire, il convient de convenir avec le médecin d'un aménagement des prescriptions.**

Toute maladie contagieuse doit être signalée à l'équipe enseignante. Dans ce cas, l'enfant ne sera réadmis à l'école que sur présentation d'un certificat médical.

Attention : en raison du danger qu'elle présente pour les femmes enceintes, la rubéole est une maladie à déclaration obligatoire, n'oubliez pas de prévenir l'école.

- Absences : Les parents doivent prévenir le jour même de toute absence de leur enfant.
- Les absences prévues (hors maladie) supérieures à la journée doivent faire l'objet d'un courrier adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale.
- Les poux : Nous vous demandons de bien vouloir vérifier régulièrement la tête de vos enfants.

Stationnement

- Parking : Le parking situé à l'arrière du bâtiment est réservé au personnel de l'école. Aux heures de pointe, le stationnement peut être difficile. Nous vous remercions de faire preuve de prudence et de patience dans l'intérêt de tous.
- Car : La zone située devant les barrières de sécurité, devant l'école, est une zone réservée au stationnement du car. Nous vous remercions de ne pas vous y garer.
- Le portail principal et le portillon gris situé sur la cour du haut sont ouverts de 8h50 à 9h. En dehors de ces horaires, les portails sont fermés et il faut se présenter à l'un des deux accès derrière l'école (accès aux classes de CE2 CM1 CM2 et de maternelle bilingue), par exemple pour venir chercher un enfant malade. Dans la mesure du possible, il est toutefois demandé de se présenter sur les temps de récréation.

Matériel

Les livres prêtés par l'école (bibliothèque ou autre) doivent faire l'objet de soins attentifs et devront être remplacés en cas de perte ou de détérioration.

Nous demandons pour chaque enfant :

- une gourde ou une petite bouteille d'eau.
- une boîte de mouchoirs en papier par enfant.

Piscine

Les séances de piscine concernent les élèves de grande section au CE2 et débiteront mi-septembre, sous réserve des conditions sanitaires. Nous vous remercions de prévoir un maillot de bain (ni short, ni bermuda) et un bonnet.

Important : Pour encadrer les groupes d'enfants, nous avons besoin de personnes habilitées. Nous vous informerons des dates d'organisation des prochaines sessions d'agrément mais vous pouvez d'ores et déjà vous manifester si vous êtes disponibles. Il est à craindre cette année que nous manquions de parents accompagnateurs.

Activités périscolaires

La municipalité propose un service d'accueil périscolaire et de restauration scolaire. Les lundis, mardis et jeudis, les enfants peuvent aussi bénéficier d'activités périscolaires gratuites de 15h45 à 16h45. Le mercredi, une navette assure la liaison vers le centre de Loisirs.

La responsable de la cantine est Mme Gisèle Noc. Tel : 02.98.39.91.35

La responsable de la garderie est Michèle Gouy Tel : 06.79.48.97.44
Horaires : 7h- 8h50 16h45-19h

De manière générale, l'ensemble de l'équipe éducative est disponible et présente pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez jamais à venir nous trouver pour échanger.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

L'équipe enseignante